

CONTAINER LABEL - FRONT PANEL (FRENCH)

GREEN CROSS®

**CONCENTRÉ DE FABRICATION
KILLEX® 2X**

PRODUIT DESTINÉ À LA FABRICATION OU À LA PRÉPARATION DE PRODUITS
CHIMIQUES, AINSI QU'AU RECONDITIONNEMENT.

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 19976, LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES PERSONNES NON
AUTORISÉES

GARANTIE :

2,4-D	190 g/L
Mécoprop (isomère d)	100 g/L
Dicamba	18 g/L

CONTENU NET : 200 L, Vrac

Scotts Canada Ltée
2000 Argentinia Road
Plaza #5, Suite 101
Mississauga, Ontario
L5N 2R7

Téléphone : (905) 814-7425

ATTENTION



**POISON
DANGER - IRRITANT POUR LES
YEUX**

CONTAINER LABEL - BACK PANEL (FRENCH)

MODE D'EMPLOI :

Ne peut être utilisé que pour la fabrication d'un produit homologué en vertu de la **Loi sur les produits antiparasitaires**.

PRÉCAUTIONS :

Prendre toutes les précautions requises pour la manutention et l'utilisation des pesticides. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Peut causer une irritation ou une blessure grave aux yeux. Mettre des lunettes de protection pour manipuler ce produit. Ne pas contaminer la nourriture de consommation humaine ou animale ni les sources d'approvisionnement en eau. Ce produit peut causer des réactions cutanées chez certaines personnes.

PREMIERS SOINS :

En cas d'empoisonnement, consulter un médecin ou un centre antipoison IMMÉDIATEMENT. **En cas de contact avec la peau**, retirer les vêtements contaminés IMMÉDIATEMENT. Laver à fond la région atteinte à l'eau et au savon. **En cas de contact avec les yeux**, rincer IMMÉDIATEMENT à grande eau ou avec une solution ophtalmique. Consulter un médecin IMMÉDIATEMENT. **En cas d'ingestion**, faire boire de grandes quantités d'eau et PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente ou en état de convulsions. **En cas d'inhalation**, sortir à l'air frais et se reposer. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Un lavage gastrique peut être indiqué. La diurèse alcaline peut s'avérer utile dans les cas graves. Traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION :

Les fabricants canadiennes de formulations qui utilisent ce produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale ou provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

EN CAS D'URGENCE, communiquer avec Scotts Canada Ltée

Tél. : 1-800-668-4877

ENTREPOSAGE :

Entreposer dans le contenant d'origine, dans un endroit frais, sec, bien aéré et pouvant être verrouillé. Expédier et entreposer à l'écart de toute nourriture de consommation humaine ou animale, des semences, des engrais ou autres pesticides. Tenir loin du feu, des flammes ou autres sources de chaleur.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la ***Loi sur les produits antiparasitaires***.

AVIS À L'ACHETEUR :

La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

Renseignements sur les produits : 1-800-668-5669

®Marque déposée de The Scotts Company dont Scotts Canada Ltée est l'utilisateur inscrit

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))